

1993, l'inventaire total de bois debout des forêts commerciales à deux milliards de mètres cubes. Dans ces forêts, environ 80 pour 100 du bois coupé est du pin, 8 pour 100 du chêne et le reste est essentiellement composé de bois durs tropicaux.

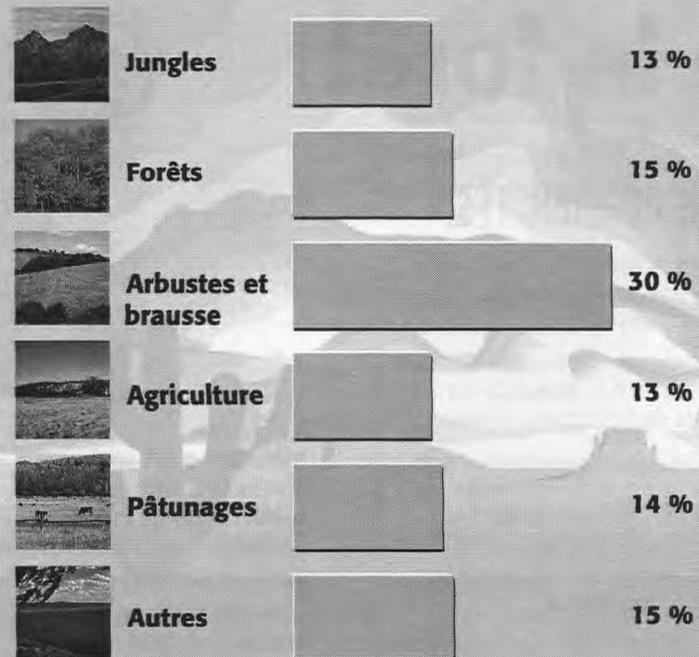
Les forêts tempérées sont la principale source d'arbres pour le secteur forestier. Elles sont situées pour l'essentiel dans les montagnes, dans les États de Chihuahua, Durango, Jalisco, Michoacán, Guerrero, Oaxaca et Chiapas. Les forêts tropicales se trouvent dans le sud et dans le sud-est. Elle n'ont pas été exploitées de façon intensive.

Environ 80 pour 100 des ressources forestières du Mexique font partie des *ejidos*, propriétés communautaires, que le *Secretaría de Agricultura, Ganadería y Desarrollo Rural (SAGAR)*, Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage et au développement rural a officiellement attribuées à des groupes. En 1993, il y avait environ 7 000 *ejidos*. Il y a encore 15 pour 100 des ressources forestières à répartir entre environ 100 000 petits propriétaires privés. Les 5 pour 100 restants composent les 123 parcs nationaux.

Le déboisement est un problème permanent. On a perdu en moyenne 270 000 hectares de forêt entre 1989 et 1993. La plupart de ces pertes sont survenues dans les forêts tropicales. On a accusé le déboisement, parfois appelé déforestation, d'avoir causé de graves dommages à l'environnement, en particulier aux nappes et aux cours d'eau, et d'avoir réduit la biodiversité.

L'expansion de l'agriculture et de l'élevage des bovins en liberté aux alentours des forêts est la principale cause de déboisement. Les coupes et les incendies illégaux contribuent également à celui-ci. Au cours des dernières années, les efforts de reboisement n'ont permis que de remplacer environ la moitié des pertes.

Utilisation des terres au Mexique



Source : SARH, 1994.

Les amendements apportés à la Constitution mexicaine en 1992 ont modifié le régime juridique d'utilisation de la terre afin d'accorder des droits de propriété à plus long terme. Du fait de cette nouvelle législation, il est probable que les propriétés privées vont progressivement remplacer les *ejidos*. Une nouvelle *Ley Forestal*, Loi sur la forêt, adoptée en 1993 va réglementer ce nouveau système et devrait favoriser l'investissement à long terme dans le secteur de la forêt. Le gouvernement a reconnu qu'il faut avoir des droits sur au moins vingt ans pour pouvoir développer des plantations commerciales. Malgré cela, la réforme n'ira de l'avant que lentement. Comme le signale un observateur « il est difficile de vendre des *ejidatarios*, ou travailleurs forestiers qui crèvent de faim, sur la promesse de rentabilité d'un investissement sur vingt ans. »

LE SOUS-SECTEUR DU BOIS

Même si le secteur de la forêt a officiellement environ 70 ans au Mexique, il en est toujours à ses débuts en ce qui concerne la technologie, l'infrastructure et les pratiques de gestion forestière. On y trouve essentiellement de petits producteurs utilisant une technologie périmée. C'est ce qui explique que les rendements forestiers sont relativement faibles. La production n'est que d'environ un mètre cube de bois rond par hectare et par année. Il faut comparer ce chiffre avec 3,5 mètres cubes de bois rond par hectare aux États-Unis et 2,3 au Canada. D'après le *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)*, Secrétariat à l'environnement, aux